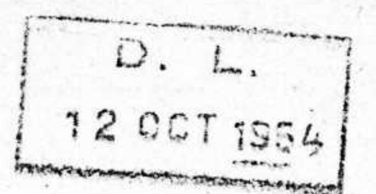
Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC - ROUSSILLON
MONTPELLIER - I6, rue de la République - Tél. M2 58.72

2ème Année ---------------------------- N° 30 ------------------------- Octobre I954

CHENILLES DEFEUILLANTES

Les chenilles défeuillantes ont provoqué de graves dégâts ce printemps aux cerisiers et surtout aux abricotiers. Les ravages de ces chenilles (chenilles arpenteuses qui se plient pour avancer) n'ont été jugulés qu'en répétant les pulvérisations insecticides.

chéimatobie ♀

Il est un moyen simple et peu onéreux de lutter préventivement contre ces chenilles, moyen basé sur une particularité biologique des cheimatobies et hibernies.

Les insectes mâles possèdent des ailes normales leur permettant de se déplacer par vol, tandis que les femelles n'ont que des rudiments d'ailes (l'hibernie en est totalement dépourvu)ne leur permettant aucun vol. En mai, les chenilles se laissent tomber au sol et font un cocon grossier dans lequel l'insecte passe l'été. L'éclosion des papillons se produit en automne (fin octobre dans le Languedoc). Ils sont actifs au crépuscule, les femelles grimpent le long des troncs pour déposer leurs oeufs dans la partie supérieure de l'arbre, le plus souvent à l'extrémité des rameaux; les mâles eux peuvent voler, cependant on les voit aussi grimper le long du tronc à la recherche des femelles. Ainsi les papillons (femelles et mâles)peuvent être capturés par des bandes gluantes que l'on dispose autour du tronc.

hibernie ♀

Par le procédé de la bande gluante on assure la protection certaine et totale de l'arbre ceinturé. Ce petit travail s'effectue à une période de creux dans les travaux agricoles. Nous pensons que ce procédé est particulièrement intéressant dans le cas de cultures associées, les pulvérisations arsenicales et autres étant toujours contre indiquées sinon défendues sur les légumes.

AVIS - Nous rappelons à nos abonnés que le prix annuel de l'abonnement aux Avertissements Agricoles est de 800 frs.

../..

INFORMATIONS

TRAITEMENT D'AUTOMNE DU PECHER

Dans les vergers où l'on redoute le développement du coryneum pendant l'automne, il est prudent d'effectuer dès maintenant une pulvérisation anticryptogamique abondante en utilisant :

- soit un soufre micronisé
- soit de l'oxyquinoléine.

Les traitements cupriques d'automne, qui sont très importants sur les pêchers pour prévenir le développement du coryneum, ne seront effectués qu'au moment de la chute des feuilles (lorsque les bois sont aoûtés).

MONILIA DE L'ABRICOTIER

Il convient dès maintenant de procéder au nettoyage des arbres qui consiste à supprimer et à brûler tous les organes (fruits momifiés, brindilles sèches, rameaux porteurs de chancres, etc...) qui ont été tués ou atteints par le monilia ce printemps ou cet été. C'est en effet surtout sur ces organes que le parasite hivernera.

Cet élagage, avant la chute des feuilles, est nécessaire à la réussite des traitements qui seront à effectuer au printemps.

NOCTUELLES POTAGERES

Les chenilles de ces papillons attaquent à l'automne de nombreux légumes (choux, choux-fleurs, laitues, chicorées, etc...). Il est recommandé d'effectuer, dès les premiers dégâts, un poudrage ou une pulvérisation(de préférence une émulsion), en utilisant un insecticide à base de D.D.T.
ou de Toxaphène.

L'emploi de ces insecticides est prohibé 2 semaines avant la récolte.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République,Montpellier. Le Gérant:R.BERTRAND. Autor.du 23/I/53.